

Position de la FMH

Promouvoir et soutenir les activités des médecins en faveur de la qualité

- La FMH s'engage à garantir et à améliorer constamment la qualité des prestations médicales.
- La principale incitation pour les médecins à réaliser des démarches en faveur de la qualité réside dans la plus-value qui en découle pour le patient. C'est pourquoi il est important que les sociétés de discipline médicale évaluent ces activités en fonction de leur rapport coûts-utilité.
- Les charges administratives supplémentaires induites par les activités en faveur de la qualité doivent être rémunérées et les coûts supplémentaires couverts.
- Les objectifs en matière de qualité retenus pour créer des incitatifs en fonction des prestations doivent être définis d'entente avec les fournisseurs des prestations concernés et les paramètres de mesure nécessaires doivent être adaptés au groupe de patients à traiter.

Contexte initial

Les activités visant à promouvoir et à assurer la qualité relèvent de l'évidence pour la majorité des médecins suisses. Or ces activités exigent du temps et de l'argent. Comment alléger et rémunérer ces charges administratives et financières supplémentaires? Jusqu'à ce jour, cela n'a pas encore été défini. Le corps médical estime qu'il est important d'aborder la question des différences dans la qualité des soins et d'utiliser les potentiels d'amélioration. Pour répondre à la question de savoir quelle est la motivation qui pousse les médecins à évaluer et à améliorer en permanence la qualité de leurs soins, la Stratégie fédérale en matière de qualité dans le système de santé suisse envisage deux options: la création d'incitatifs directs par une rémunération en fonction de la qualité (Pay for Performance) et d'incitatifs indirects (par la promotion des cercles de qualité, de projets en faveur de la qualité, de certifications, etc.)

La position de la FMH

Utilité pour les médecins et les patients: L'éthique professionnelle est un moteur intrinsèque et important des démarches qualité. Les possibilités d'apprendre sont là une priorité: le retour d'informations sur l'activité clinique et les propositions d'amélioration jouent en effet un rôle clé pour assurer et développer la qualité des traitements médicaux. Le bien du patient est au cœur de l'activité médicale et des démarches qualité des médecins. Le praticien optera d'autant plus pour des démarches en vue de garantir et d'améliorer la qualité de ses prestations que le bénéfice pour le patient est perceptible. La plus importante incitation pour qu'un médecin accomplisse des activités en faveur de la qualité réside donc dans leur efficacité.

Rémunération des activités en faveur de la qualité: Des charges administratives supplémentaires et des coûts non couverts représentent un frein à la motivation des médecins à œuvrer en faveur du développement et de la garantie de la qualité. Afin de créer des incitations en la matière, il est nécessaire d'évaluer les différentes démarches qualité selon leur rapport coûts-utilité. Cela permet d'opter pour des activités adaptées aux différentes disciplines. De plus, les partenaires tarifaires seront tenus de créer des positions tarifaires spécifiques pour saisir les informations relatives à la qualité allant au-delà des données de routine.

Paramètres de mesures objectifs: Le corps médical émet à juste titre des doutes quant aux paramètres de mesure de la qualité qui risquent d'entraîner des comparaisons déloyales entre les prestations. En effet, le résultat d'un traitement dépend de nombreux facteurs. Pour que les indicateurs de qualité représentent effectivement la qualité d'un traitement, ils doivent être définis d'entente avec le corps médical. Les paramètres de mesure doivent en outre être adaptés aux groupes de patients à traiter (l'âge, le sexe et les facteurs de comorbidité), afin que tous les fournisseurs de prestations impliqués disposent des mêmes chances d'atteindre les objectifs fixés en matière de qualité.

Incentives for Quality (I4Q): La FMH est en train d'élaborer des propositions visant à créer des incitations pour les démarches qualité dans le domaine ambulatoire. Elle plaide pour le modèle du «Incentives for Quality (I4Q)» qui met surtout l'accent sur des incitatifs non financiers tels que le retour d'information et les possibilités d'apprentissage, la reconnaissance externe et l'attestation des démarches qualité vis-à-vis du public. De plus, il importe de décharger le corps médical des tâches administratives supplémentaires induites par les activités en faveur de la qualité, notamment en facilitant le transfert des certificats et l'octroi des garanties de paiement. Afin d'éviter les incitatifs erronés et les effets secondaires indésirables, ou du moins pour les reconnaître suffisamment tôt, tous les partenaires de la santé devront évaluer de manière approfondie la création d'incitatifs pour les activités en faveur de la qualité des soins.

Berne, août 2010

Renseignements

Jacqueline Wettstein, responsable du service de communication de la FMH
Tél.: 031/359 11 50, courriel: jacqueline.wettstein@fmh.ch